



Union Sportive Cheminote
21150 VENAREY-Les Laumes
□ Section BADMINTON -

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 NOVEMBRE 2019

Présents : Wilfrid LOBRY (président démissionnaire) - Jean-Luc PARTHIOT - Wesley VERONIQUE-ARNAUD - Aurélien MARTIN - Rodolphe BALSIMINI - Robert BURKHARDT - Mickael LEFEBVRE - Richard PACARY - Aurélien BOITEUX - Ophélie BURKHARDT - Alexis FAVIER - Eyup LECOEUR - Perrine LABILLE - Aurélien PERNET - Murielle PORCHEROT - Romain DUMONT

Présentation de l'assemblée générale :

M. LOBRY ouvre la séance à 20h00. Il remercie toutes les personnes qui ont répondu à l'appel de sa convocation.

Bilan moral :

La saison 2018-2019 a été compliquée en terme d'effectifs en raison du déménagement des activités au gymnase de Montbard.

Le retour des activités aux Laumes suite à la réouverture du gymnase début mars 2019 n'a pas permis de redresser la situation sur cet aspect.

La section a malgré tout pu participer à la traditionnelle nuit du badminton à Châtillon-sur-Seine en novembre 2018 et à un tournoi organisé par le même club en mai 2019.

Rappel des conditions générales et d'adhésion :

Les séances ont lieu chaque mardi de 20 heures à 22 heures 30, toute l'année y compris durant les vacances scolaires sauf au mois d'août.

Les jeunes âgés de moins de 12 ans doivent impérativement être accompagnés pendant la séance de jeu et sont sous la responsabilité de leur accompagnateur.

Les jeunes de 12 à 18 ans doivent posséder une autorisation signée de leurs parents, déchargeant de toute responsabilité les dirigeants de la section badminton, pendant et en dehors de la séance de jeu et notamment lors des trajets domicile-gymnase.

Chaque participant doit fournir chaque année un certificat médical de non contre indication à la pratique du badminton.

Le montant de la cotisation, qui avait été fixé à 10 € le temps du déménagement des activités à Montbard, est rétabli à 20 € pour la saison 2019-2020.

Bilan financier :

Le trésorier, Rodolphe BALSIMINI retrace le bilan financier de l'année.

En caisse au 12 novembre 2019 : 2 192,91 €, soit un déficit de 280,52 € sur l'année, les opérations sont retracées par le trésorier.

Il est à noter que les cotisations de cette année 2019-2020 ne seront encaissées qu'à partir de la mi-novembre, le nouveau montant ayant été fixé lors de cette assemblée générale.

Election du nouveau bureau :

- | | | |
|---------------|--------------------|---|
| ❖ Président : | Jean-Luc PARTHIOT | 9 rue Breline
21500 FAIN-LES-MONTARD
parthiotjeanluc@orange.fr |
| ❖ Trésorier : | Rodolphe BALSIMINI | - 8 chemin de Roche Vra
21150 DARCEY
rodolphe.balsimini@wanadoo.fr |
| ❖ Secrétaire: | Aurélien MARTIN | - 5 impasse
21450 ETORMAY
pulsat.21@gmail.com |

Membres : Wesley VERONIQUE-ARNAUD - Aurélien MARTIN - Robert BURKHARDT - Mickael LEFEBVRE - Richard PACARY - Aurélien BOITEUX - Ophélie BURKHARDT - Alexis FAVIER - Eyup LECOEUR - Perrine LABILLE - Aurélien PERNET - Murielle PORCHEROT - Romain DUMONT

à Venarey-les Laumes, le 13 novembre 2019.

Le Président,
W. LOBRY